Le ministre des Affaires étrangères de l'Union européenne fusionnera les tâches qui sont actuellement exercées au Conseil par le Haut représentant et à la Commission par le commissaire en charge des relations extérieures[1]. Il assumera ainsi une « double casquette », à la fois[2] mandataire[3] du Conseil pour la Politique étrangère et de sécurité commune et membre de la Commission dont[4] il[5] sera l'un des vice-présidents, chargé[6] des relations extérieures et de la coordination des autres aspects de l'action extérieure.

Au titre de la PESC, le ministre des Affaires étrangères disposera d'un pouvoir de proposition et d'exécution des décisions[7]. Il assurera la représentation extérieure de l'Union[8] pour toutes les matières relevant de la PESC. Il assumera la responsabilité de la coordination des aspects civils et militaires[9] de la gestion des crises. C'est lui enfin qui présidera le Conseil[10] des ministres des Affaires étrangères.

問 1　下線部 1 を訳せ。

問 2　下線部 2 はどの語句とどの語句とを結びつけているか。

問 3　下線部 3 はどういう意味か。

問 4　下線部 4 の文法的働きを説明せよ。

問 5　下線部 5 が指しているのは何か。

問 6　下線部 6 はどういう意味か。

問 7　下線部 7 を説明せよ。

問 8　下線部 8 を説明せよ。

問 9　下線部 9 を説明せよ。

問 10　下線部 10 と 2 行目の Conseil との異同を述べよ。